

Les ruines de Détroit, fléaux ou opportunités de la décroissance urbaine ? Vers une éthique politique de la ruine

Flaminia Paddeu

Volume 28, Number 1, 2016

Ruines urbaines : mémoire, explorations, représentations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038863ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038863ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1916-0976 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paddeu, F. (2016). Les ruines de Détroit, fléaux ou opportunités de la décroissance urbaine ? Vers une éthique politique de la ruine. *Frontières*, 28(1). <https://doi.org/10.7202/1038863ar>

Article abstract

In cities of decline, ruins bear a fundamentally ambiguous reality, representing scourges as well as opportunities. In Detroit, a shrinking city that was once the capital of the automotive industry, the existence of tens of thousands of ruins poses critical problems while arousing aesthetic fascination, thereby provoking fierce controversy. This article assesses the issues concerning Detroit's ruins to pave the way for a political ethic of ruins so as to better plan for and live with ruins in cities in decline. It is based on a review of the literature on ruins and urban decline, and on a field survey conducted in Detroit in 2012 and 2013.

Articles

Les ruines de Détroit, fléaux ou opportunités de la décroissance urbaine ? Vers une éthique politique de la ruine

Flaminia PADDEU

Ph.D., Post-doctorante au Labex Dynamite, Paris 7, LADYSS

Résumé

Dans les villes en décroissance, les ruines constituent une réalité fondamentalement ambiguë, s'accompagnant de fléaux comme d'opportunités. À Détroit, *shrinking city* qui fut jadis capitale de l'industrie automobile, l'existence de dizaines de milliers de ruines pose des problèmes essentiels tout en faisant l'objet d'une fascination esthétique, suscitant d'âpres controverses. Cet article fait l'état des lieux des débats qui concernent les ruines de Détroit, afin de proposer des pistes pour construire une éthique politique de la ruine, permettant de mieux planifier et vivre avec les ruines dans les villes en décroissance. Il s'appuie sur une revue de la littérature sur les ruines et le déclin urbain, ainsi que sur une enquête de terrain réalisée à Détroit en 2012 et 2013.

Mots-clés: Déclin urbain; décroissance urbaine; Détroit; politiques urbaines; ruines; shrinking cities

Abstract

In cities of decline, ruins bear a fundamentally ambiguous reality, representing scourges as well as opportunities. In Detroit, a shrinking city that was once the capital of the automotive industry, the existence of tens of thousands of ruins poses critical problems while arousing aesthetic fascination, thereby provoking fierce controversy. This article assesses the issues concerning Detroit's ruins to pave the way for a political ethic of ruins so as to better plan for and live with ruins in cities in decline. It is based on a review of the literature on ruins and urban decline, and on a field survey conducted in Detroit in 2012 and 2013.

Keywords: Detroit; ruins; urban decline; urban policies

Êtes-vous parvenue à échapper aux photographies des ruines de Détroit ? Pour qui cherche à voir la ville, il est de fait devenu difficile d'être épargné.e par la mise en scène pittoresque des ruines de Motor City. Par-delà cet épiphénomène, les ruines postindustrielles ont bénéficié d'un intérêt renouvelé, dans le champ esthétique comme académique. Elles ont notamment été utilisées pour comprendre, à travers l'aménagement de sites emblématiques, notre rapport au bâti du temps passé, mais aussi pour étudier les cycles destructeurs du capitalisme, ou pour explorer des manières alternatives d'ordonner et de se réappropriier l'espace. Pour certains, c'est avant tout la capacité des ruines à susciter une perspective critique sur la production de l'espace qui explique leur attrait récent en géographie humaine (DeSilvey & Edensor, 2012, p 478). Les ruines sont néanmoins considérées comme un objet à l'identité incertaine et à l'« ambiguïté fondamentale » (Huysen, 2006), et ce particulièrement dans les villes en décroissance. Elles y sont conçues comme le symptôme douloureux du déclin, impliquant un sentiment de perte (Montgomery, 2011) ou une nostalgie d'une époque industrielle (Steinmetz, 2008), le signe d'un désinvestissement de capitaux publics et privés, la source de « désordres » pour les habitants de ces quartiers (Dewar *et al.*, 2015), et un fardeau pour les acteurs des politiques urbaines tenus de gérer pléthore de structures abandonnées (Hackworth, 2014, 2015 ; Alexander, 2008, 2011 ; Dewar, 2006). Elles y sont pourtant perçues de manière croissante comme des lieux d'expérimentation artistique, des territoires recolonisés par une nature sauvage interstitielle (Jorgensen & Tylecote, 2007) et des paysages hybrides produits par le déclin (Millington, 2013). Les parcelles vacantes débarrassées de leurs ruines fournissent de nouvelles occasions de verdissement (Mulligan, 2014 ; Schilling & Logan, 2008) et d'agricultures urbaines (Colasanti *et al.*, 2012 ; Lacroix, 2010 ; Mogk *et al.*, 2008).

Détroit est devenue le symbole de la ville en ruine postindustrielle et décroissante, emblématique des photographies de « *ruin porn* » et du « *disaster tourism* », mais aussi de l'art urbain de ruine. De vastes zones de la ville, des maisons, des usines, des magasins sont abandonnés, condamnés ou brûlés, donnant au paysage un air apocalyptique. Les friches se sont mutées en prairies urbaines (Gallagher, 2010) et le retour à la « nature » ou au « sauvage » est devenu un *topos* récurrent dans les discours et les productions photographiques (Vergara, 1997). Ancienne capitale de l'industrie automobile aux États-Unis, la ville a subi depuis les années 1960 un processus de désindustrialisation particulièrement violent. Cette *shrinking city* est passée d'1,8 million d'habitants en 1960 à seulement 680 000 en 2014 (US Census Bureau, 2016). Elle a souffert d'une crise urbaine (Sugrue, 1996) généralisée produisant une ville à la fois extrêmement ségréguée et paupérisée, dont la population est à 83 % afro-américaine – dans une métropole majoritairement blanche – et à 38 % sous le seuil de pauvreté (US Census Bureau, 2012). Détroit est aussi la plus grande ville américaine à avoir fait faillite, ayant accumulée en 2013 une dette de plus de 18 milliards de dollars. Aujourd'hui, un tiers de la ville est constitué d'espaces vacants et d'environ 105 000 parcelles inoccupées et 80 000 édifices abandonnés¹ (Detroit Works, 2012). Les prix du foncier et de l'immobilier s'y sont effondrés : une maison tombée dans le domaine public est mise à prix aux enchères à 500 dollars.

La lente ruine de masse des villes en décroissance pose des problèmes sans précédents, qui s'imposent inéluctablement et insidieusement aux habitants comme aux politiques publiques. Or, il n'existe actuellement que des solutions et des orientations partielles, disparates ou contradictoires. Le ratio du nombre de ruines par habitant à Détroit indique qu'il y a aujourd'hui un peu plus d'un édifice abandonné pour dix habitants². Objets de fascination esthétique pour les observateurs extérieurs, les ruines de Détroit continuent pourtant avant tout de poser toute une série de problèmes cruciaux et de susciter d'âpres débats, dont nous souhaitons faire ici l'état des lieux. L'enjeu des ruines est décisif dans les villes en décroissance, alors même que l'ambiguïté fondamentale des ruines en rend la réflexion et la gestion particulièrement complexes. Il y a en ce sens une forme d'urgence à aborder frontalement et de manière globale cet enjeu, et à favoriser une mise en relation et en confrontation des différents champs scientifiques et opérationnels, comme des divers pans de la société civile qui sont concernés, affectés ou enthousiasmés par les

ruines. C'est pourquoi nous proposons de réfléchir à une éthique politique de la ruine, soit un protocole théorique et pratique permettant de mieux planifier et vivre avec les ruines dans les villes en décroissance.

Cet article s'appuie sur une enquête de terrain réalisée en 2012 et 2013 dans le cadre d'une recherche doctorale en géographie sur la réappropriation citoyenne des espaces vacants pour des usages environnementaux et agricoles, dont la méthodologie qualitative repose sur des entretiens avec les acteurs de la vie associative et des politiques urbaines à Détroit (militants, experts et habitants) ainsi que sur de multiples conversations informelles. Nous avons complété ce travail par des séances d'observation et d'exploration appuyées sur une pratique photographique. Ici, nous faisons surtout reposer nos analyses sur un examen de la littérature scientifique concernant les ruines autant que le déclin urbain.

Nous partons de l'évolution de la perception des ruines dans les *shrinking cities*, passées de fléaux du déclin à opportunités de la décroissance (1), pour voir ensuite en quoi les débats autour des ruines de Détroit révèlent un certain nombre d'ambiguïtés fondamentales (2), afin de proposer des pistes pour établir une éthique politique de la ruine (3).

Du *locus horribilis* au *Ruinenlust* : les ruines dans les *shrinking cities*

Le grand fléau du déclin urbain

Les édifices en ruine constituent avant tout un « *locus horribilis* » des villes en déclin qui incarne le désinvestissement de capitaux, aggrave le déclin démographique et économique, contribue à la dévaluation immobilière et foncière et à la spéculation, abrite des comportements considérés comme indésirables et préfigure un futur post-apocalyptique.

Faisant écho aux travaux du philosophe W. Benjamin sur la modernité comme un cycle répétitif de dévastation (1999), ou à ceux de l'économiste J. Schumpeter sur la destruction créatrice du capitalisme (1994 [1942]), les ruines postindustrielles ont été interprétées comme le résultat de l'abandon permis par la volatilité du capital. Pour D. Harvey (1985), les cycles de dégradation, démolition et récupération du bâti sont liés à la mobilité des capitaux, laissant certains espaces délaissés prêts à accueillir une accumulation future. Le déclin urbain a alors été analysé comme l'une des manifestations de la mondialisation (Fol & Cunningham-Sabot, 2010), caractérisée par la circulation du capital et des investissements étrangers. Ainsi, pour les historiens J. Cowie et J. Heathcott (2003), c'est la fuite des capitaux de l'industrie automobile qui explique la désertion de Détroit. Les ruines peuvent ainsi y apparaître comme de douloureux rappels d'un « sentiment de déclin » (*sense of decline*) traumatique pour les habitants (Montgomery, 2011), voire constituer le support d'une nostalgie pour un passé industriel fordiste glorieux (Steinmetz, 2008).

Dans ces *shrinking cities* désertées, l'abandon immobilier est alors l'une des causes majeures de la dégradation urbaine. Pour les spécialistes d'études urbaines M. Dewar, E. Seymour & O. Druta (2015), les quartiers évoluent en fonction de la réaction des acteurs aux « effets de signal du désinvestissement » produits par les ruines, accentuant le déclin démographique et l'abandon immobilier déjà causés par la perte d'habitants et d'emplois intervenue précédemment. La multiplication d'édifices abandonnés dans une même zone diminue par exemple la confiance des propriétaires et les valeurs immobilières. Il a été montré que la proximité avec une maison saisie pour défaut de paiement provoque une baisse de 0,9 % de la valeur des maisons dans un périmètre de 200 m (Immergluck & Smith, 2006). L'absence d'entretien, de sécurisation ou de démolition des

maisons tombées dans l'escarcelle de pouvoirs publics désargentés et en sous-effectifs contribue à aggraver la dégradation des quartiers.

Dans les zones de haute vacance, l'existence massive d'édifices abandonnés très peu coûteux suscite alors des pratiques d'achat en masse (*bulk buy*) et de spéculation. Parmi les quatre types d'investisseurs spécialisés dans les propriétés sinistrées identifiés par l'urbaniste A. Mallach (2010), deux sont particulièrement nuisibles : les « exploiters » (*milkers*), qui rachètent des maisons en mauvais état et les louent sans les réparer, et les « revendeurs » (*flippers*), qui rachètent des maisons pour les revendre rapidement à un prix plus élevé. À Détroit en 2010, un célèbre propriétaire véreux a acheté 200 maisons détériorées d'un coup, les louant ensuite à des locataires miséreux, parfois sans tuyauterie (Dewar *et al.*, 2015).

Les ruines des villes en déclin sont aussi accusées de favoriser des « désordres sociaux » (Skogan, 1990) ou des comportements « anti-sociaux », associés à la déviance et la criminalité, menaçant la sécurité des habitants et particulièrement celle des enfants. À Détroit, les parcelles en ruine ou en friche des quartiers de haute vacance sont incriminées pour abriter des décharges sauvages ou du trafic de drogues, attirer rôdeurs, squatteurs ou maraudeurs de métaux (*scrappers*), et favoriser les risques d'incendies criminels (Paddeu, 2015). En définitive, les ruines des villes en déclin renvoient à une dystopie urbaine (Dawdy, 2010) : dans un cadre post-apocalyptique, elles constituent la préfiguration d'une urbanité future dévastée, post-pic pétrolier et même parfois post-humaine (Weisman, 2007).

Une opportunité pour recomposer et se réapproprier le territoire

Si les ruines constituent l'une des conséquences dramatiques du déclin urbain, un nombre croissant de travaux cherche à mettre en valeur leurs potentialités. Ils montrent qu'il est possible de tirer parti de leur existence, de les voir comme une occasion à saisir : pour héberger des pratiques alternatives, réaliser des installations artistiques ou encore être transformés en forêts et cultures urbaines. Dans ses formes les plus extrêmes, l'inversion de regard va jusqu'à l'éclosion d'un « *ruinenlust* » contemporain, ce goût pour les ruines qui caractérisa une certaine production artistique germanique du 18^{ème} siècle, par exemple dans les tableaux de Caspar David Friedrich ou les écrits de Goethe. Certains auteurs ont ainsi pu écrire que si Détroit « était bien en ruine, son état désastreux comptait parmi ses qualités les plus attrayantes »³ (Ryan & Campo, 2012, p 123).

Les ruines créent les conditions de possibilité pour que perdurent des pratiques alternatives – dont l'acception minimale désigne l'établissement de nouvelles pratiques ou relations en rupture avec un système dominant, qu'il soit économique, politique ou alimentaire (Deverre & Lamine, 2010) – au sein d'espaces urbains de plus en plus régulés et contrôlés. Elles permettent en ce sens de critiquer l'opposition normative entre espaces productifs et improductifs (De Sola-Morales, 1995). Diverses pratiques de réappropriation des ruines ont été répertoriées, de l'hébergement de sans-abris et squatteurs (Tonnelat, 2008 ; Chatterton, 2002), à la création de revenus via des trafics informels de récupération des métaux et autres matériaux. En particulier, les ruines sont réappropriées par des artistes qui proposent des projets et oeuvres expérimentaux (Franck & Stevens, 2007), servant de galeries d'art temporaires (Groth & Corijn, 2005), de sites de tournage ou de lieux culturels. Certains arguent ainsi que l'absence d'ordre spatial préétabli dans les ruines permet une interaction plus spontanée et plus libre avec la matérialité de l'espace, révélant le caractère finalement « vivant » de la ruine (Bennett, 2010).

Lorsqu'elles sont envahies par la végétation, les ruines interrogent la recomposition des écosystèmes urbains. Pour G. Barker (2000), les ruines permettent à une riche « écologie recombinée » (*recombinant ecology*) d'émerger, hébergeant des espèces colonisatrices animales comme végétales. Elles constituent des « milieux co-constitués » (*ecological cofabrications*) où une « politique de convivialité » (*politics of conviviality*) unique accueille humains comme non-humains (Hinchliffe *et al.*, 2005). Des recherches ont aussi montré la grande biodiversité des friches industrielles (*brownfields*) et des ruines postindustrielles (Lorimer, 2008). Beaucoup ont récemment insisté sur les bénéfices multifonctionnels (sociaux, environnementaux, économiques) d'un usage environnemental des friches (Wachter, 2005 ; Mogk *et al.*, 2008 ; Schilling & Logan, 2008). Dans le cadre des politiques urbaines de *smart decline*, planifiant la décroissance urbaine tout en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents (Popper & Popper, 2002 ; Hollander & Popper, 2007 ; Hollander & Nemeth, 2011), de nombreux dispositifs ont été mis en place pour encourager la renaturalisation ou la mise en culture des friches. À Détroit, le verdissement est ainsi encouragé par le plan urbain *Detroit Future City* (Detroit Works, 2012) afin de requalifier les espaces vacants de la ville.

In fine, il s'agit moins ici d'arbitrer entre ces interprétations que de faire apparaître que les ruines des *shrinking cities* transgressent et transcendent un ensemble de dichotomies habituelles : temporaire/permanent, nature/culture, attraction/répulsion, productivité/improductivité, abandon/appropriation, présence/absence, esthétisation/abjection (DeSilvey & Edensor, 2012).

Les ruines postindustrielles de Détroit, un objet urbain controversé

D'espaces de l'altérité aux territoires de la renaissance

La ville de Détroit abrite environ 79 725 maisons abandonnées sur 349 170 unités de logement (Detroit Works, 2012), soit un taux de vacance résidentielle de 22,8 %. Dans les quartiers les plus sinistrés, ce taux dépasse les 30 %. Il y a 72 sites industriels vacants pollués ou contaminés (*superfunds*) dans la ville et 22 % des espaces en zonage industriel sont vacants. Ces ruines jouxtent souvent des parcelles vacantes, environ 105 000 sur les 385 390 parcelles de la ville, soit un taux de vacance foncière de 27,2 % (Figure 1). Parmi les milliers de pavillons préfabriqués qui se sont rapidement détériorés, construits dans l'urgence au début du 20^{ème} siècle pour accueillir la main-d'oeuvre ouvrière (Figure 2), ressortent quelques maisons cossues (Figure 3) et d'immenses usines automobiles. La Packard Plant (Figure 4), qui a fermé dès 1957, constitue l'étendard des ruines postindustrielles de Détroit, abritant décharges sauvages, squats de sans-abris, fêtes, installations artistiques et un *guerrilla garden* (Ryan & Campo, 2012).

Figure 1

Carte des parcelles résidentielles vacantes à Détroit (2000)

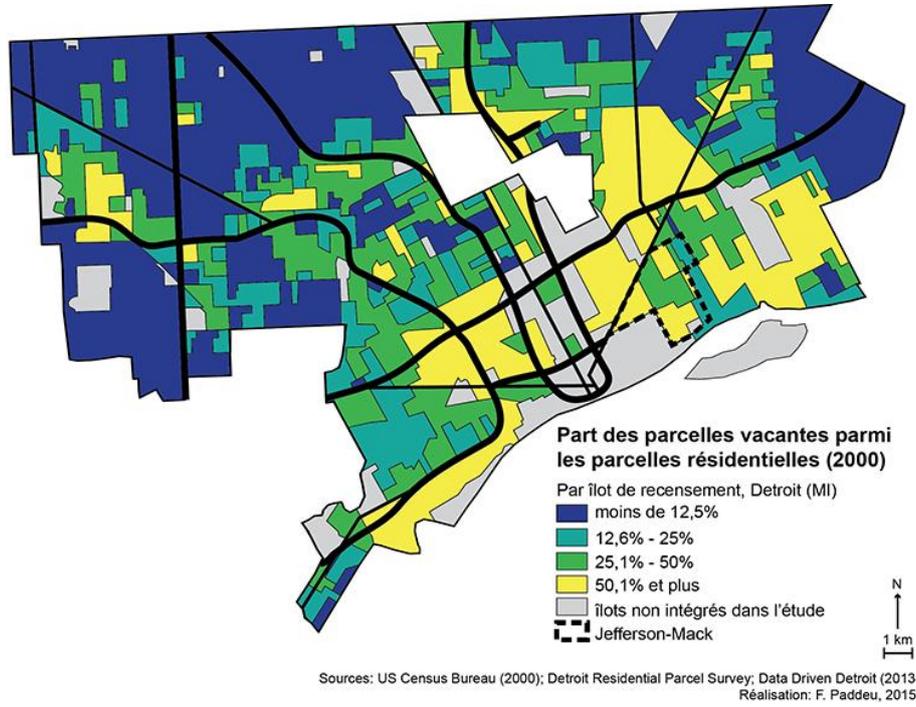


Figure 2



Maisons abandonnées dans l'East Side.

Source : F. Paddeu, 2012

Figure 3



Un manoir recouvert de lierre ou une « *feral house* » dans Cass Corridor.

Source : F. Paddeu, 2012

Figure 4



Les ruines de la Packard Plant dans l'East Side.

Source : F. Paddeu, 2013

Détroit a tour à tour été qualifiée dans les médias de « ville morte », de « ville fantôme », d'« enfer urbain » et comparée à un cadavre (Draus *et al.*, 2013 ; Draus *et al.*, 2010). Pour le sociologue P. Draus et l'économiste J. Roddy (2015) Détroit a été représentée selon quatre formes « monstrueuses » : la ville des fantômes/hantée, la ville des vampires/prédatrice, la ville des zombies/sans-âme et la ville des loup garous/sauvage. Dans le cadre d'une « narration de la monstruosité » (*narrative of monstrosity*), les ruines y sont convoquées comme des « espaces de l'altérité sociale » (*otherization of social space*). Par exemple, tandis que certains ont suggéré que la Packard Plant soit transformée en parc à thème zombie⁴, d'autres qualifient les maisons vacantes de « propriétés zombies » (*zombie properties*) (Silverman *et al.*, 2013, p 4) où errent des toxicomanes au regard vide. Les *scrappers* sont associés à des zombies « cannibalisant » peu à peu les infrastructures urbaines. Les propriétés délaissées sont aussi présentées comme des « maisons sauvages » (*feral houses*)⁵ envahies par la végétation, mais aussi par des meutes de chiens, des chats sauvages, des raton-laveurs, des renards ou des faisans.

Les ruines de Détroit ne font pas exception à l'inversion de regard isolée plus haut : tout en restant indissociablement liées à la monstruosité, elles sont de plus en plus assimilées à une potentielle « renaissance » de la ville. Si le ré-ensauvagement de la ville a pu apparaître comme menaçant, le géographe N. Millington (2013) interprète les nouveaux paysages urbains de Détroit non pas comme le symptôme de l'invasion d'une nature sauvage mais comme le produit hybride, singulier et original, du déclin urbain. Elles permettent aussi d'expérimenter des pratiques alternatives, notamment en remplaçant les *ruinscapes* par de nouveaux *foodscapes*, soit des paysages agricoles productifs (Cummins & Macintyre, 2002). Jusqu'à 1 600 jardins partagés et fermes urbaines ont été répertoriés à Détroit (Gallagher, 2010), la plupart gérés par des groupes d'habitants ou des

organisations communautaires. Répondant à des problèmes d'accessibilité alimentaire dans une ville considérée comme un désert alimentaire (Gallagher, 2007 ; Zenk *et al.*, 2005), la mise en place de systèmes agro-alimentaires alternatifs communautaires (Pothukuchi, 2015) peut ainsi être interprété comme une démarche de réappropriation citoyenne des espaces vacants (Figure 5) (Paddeu, 2015). Loin d'être antithétiques, ces discours et perceptions des ruines comme espaces de l'altérité et territoires de la renaissance ont tendance à coexister et à être conçus comme les deux facettes d'un même processus de rédemption territoriale, qui passerait nécessairement par une requalification. Les perspectives de salut par la ruine passent alors alternativement par la démolition, la transformation ou la réappropriation mais jamais par le *statu quo*, qui maintiendrait la ruine dans son statut d'élément morbide et gangrénant.

Figure 5



Jardin communautaire du Georgia Street Community Collective dans l'East Side.

Source : F. Paddeu, 2013

Entre exploitation esthétique-touristique et art engagé

À Détroit, les tournages de films, les photographies de ruine, les musées de plein-air comme Heidelberg Project (<http://www.heidelberg.org/>) ou encore les oeuvres *in situ* comme celles du plasticien Scott Hocking (<http://scotthocking.com/>) ont bénéficié de la présence de ruines ou s'en sont inspirés. Cet art urbain de ruine prend différentes formes, qui soulèvent des débats éthiques particulièrement vifs.

L'un des débats majeurs de l'art urbain de ruine est polarisé par la notion de « *ruin porn* »⁶, désignant la fascination esthétique, notamment photographique, pour les ruines des villes en déclin (Figure 6). La Packard Plant ou la gare Michigan Central Depot constituent des icônes du

ruin porn photographique, dans les ouvrages sur papier glacé de l'Américain Andrew Moore (2010) ou des Français Yves Marchand et Romain Meffre (2010) ou sur des sites internet tels que « *100 Abandoned Houses* (<http://www.100abandonedhouses.com/>) » ou « *The Fabulous Ruins of Detroit* (<http://www.detroityes.com/fabulous-ruins-of-detroit/index.php>) ». La photographie n'est pas le seul genre artistique à être concerné. Les films *Robocop* (1987) et *The Crow* (1994), qui utilisaient des images dystopiques de Détroit, *Transformers 4* (2014) qui a réarrangé des ruines en centre-ville pour mimer un Hong-Kong dévasté ou encore *Only Lovers Left Alive* (2013), où Jim Jarmusch fait apparaître un paysage urbain nocturne fantomatique par de longs travellings, peuvent aussi prêter le flanc à la critique de *ruin porn*. L'essai du journaliste Charlie LeDuff, au titre racoleur de *Detroit : An American Autopsy* (2013), compare de son côté la ville à un cadavre. Les campagnes de publicité des chaussures Palladium (<https://vimeo.com/134840769>) ou des montres Shinola (<https://www.shinola.fr/our-story/about-shinola>) ont aussi largement versé dans le style *ruin porn*, en exploitant la mise en scène des ruines de la ville. Ce sont autant les oeuvres en elles-mêmes – privilégiant la charge esthétique des ruines et masquant les habitants – que le mode de diffusion de cette iconographie – décontextualisant les oeuvres et autorisant l'absence d'explicitation des enjeux sociaux, raciaux et politiques – qui ont été critiqués. En comparant le travail photographique d'Y. Marchand et R. Meffre dans *The City of Ruins* (2010) et de Camilo Vergara dans *American Ruins* (1999), l'historienne de l'art R. Tegmeyer (2015) parvient à identifier plus précisément ce qui fait problème dans le-dit *ruin porn*. Alors que le travail de Vergara vise à documenter le déclin et la pauvreté, est effectué en noir et blanc, n'utilise pas d'effets d'angles, celui de Marchand et Meffre utilise des objectifs grand angle visant à dramatiser la scène, présente les intérieurs en format panoramique, utilise un éclairage accentuant les contrastes et usent largement d'outils de post-production tels que la luminosité et les contrastes. Le problème réside alors précisément dans le fait que ce genre photographique reprend les codes esthétiques du marketing publicitaire ou touristique, pour métamorphoser des édifices abandonnés en *ruinscapes* pittoresques.

Figure 6



L'intérieur dévasté de la Packard Plant.

Source : F. Paddeu, 2012

L'ensemble de ce questionnement s'articule à un autre débat important qui concerne le « tourisme de ruines » (*ruin tourism*) ou le « tourisme de catastrophe » (*disaster tourism*). Certains présentent en effet Détroit comme un musée urbain attirant chaque année 16 millions de touristes, où les frontières entre art et ruines seraient brouillées (Mijs, 2014). Dans cette perspective, les ruines constitueraient un moyen de créer de l'attractivité et de relancer l'activité économique, par exemple dans le domaine des services (hôtellerie, restauration...). Comme l'écrit l'éditorialiste du blog *Urbanophile* A. Renn, il s'agirait d'« êtreindre les ruines »⁷ de Détroit en en faisant la base d'un nouveau type de tourisme spécialisé. Pour R. Tegtmeier (2015) la promotion du tourisme de ruine y constitue une forme de marchandisation des ruines postindustrielles. Il nous semble que les mêmes remarques peuvent être élargies à toutes les stratégies de « *re-branding* » s'appuyant sur la commercialisation de l'identité déclinante de Détroit, telle que pratiquée par des organisations (*Made in D* ou *Detroit Hustles Harder*) ou visible dans des publicités faisant du déclin urbain leur fond de commerce (Chrysler⁸) (Paddeu, 2016). *Yesdetroit*, site internet initialement créé pour documenter le déclin des ruines de la ville (*The Fabulous Ruins of Detroit*), est aujourd'hui officiellement relié au bureau du tourisme local, offrant des visites guidées des ruines de Détroit⁹.

De nombreux artistes ont pourtant été loués pour leur capacité à saisir les qualités visuelles comme symboliques de Détroit. Leur sensibilité ouvre la possibilité de remettre en cause les stéréotypes associés à Détroit tout en célébrant sa résilience. L'art urbain qui s'inspire de la ruine a souvent été porteur d'un discours critique et social, interrogeant la fonction d'un art engagé au service de la reconstruction de la ville. Le Heidelberg Projet fait figure de projet emblématique s'inspirant des ruines tout en s'inscrivant dans une démarche socio-politique. Musée à ciel ouvert lancé en 1986 dans l'East Side par Tyree Guyton, artiste local natif du quartier, il apparaît

aujourd'hui comme la vitrine artistique de Détroit sur le plan international. Soutenu par les fondations philanthropiques locales et censé attirer chaque année 50 000 visiteurs, il est souvent l'une des seules raisons pour lesquelles touristes et résidents des banlieues s'aventurent dans l'un des quartiers les plus touchés par le déclin. Le projet consiste à récupérer objets et matériaux trouvés dans la rue (pneus, caddies, chaussures ou peluches) et à en orner des maisons inhabitées, en faire des sculptures et des installations singulières, souvent dérangeantes (Figure 7). Il cherche ainsi à attirer l'attention sur un quartier relégué, à en améliorer l'environnement quotidien tout en le nettoyant, et à créer un lieu de vie pour la communauté locale, notamment pour les enfants, dans le cadre de partenariats avec des écoles. Cette oeuvre mouvante est aussi participative, au sens où habitants du quartier et écoliers contribuent régulièrement à des séances de récupération et d'installation d'objets. En ce que le Heidelberg Project est ancré dans son espace local et sa « communauté », le contexte urbain devient une partie inhérente de l'oeuvre.

Figure 7



Une installation du Heidelberg Project.

Source : F. Paddeu, 2012

Préserver ou démolir : les politiques urbaines face aux ruines

Tandis que certains déplorent la profusion de maisons délaissées à Détroit, d'autres attirent l'attention sur la disparition silencieuse de l'exceptionnel patrimoine industriel de la ville (Ryan & Campo, 2012). La destruction de l'immense usine de Jefferson-North dans les années 1990, ayant laissé place à une nouvelle usine plus moderne, n'a suscité aucune réaction, tandis que la fermeture et la gestion des complexes industriels, pourtant caractérisés par leur gigantisme,

restent des enjeux absents du débat public. La question de leur préservation est rapidement évacuée, considérant que des problèmes de sécurité, l'absence de ressources économiques et un faible intérêt de la part de la société civile constituent des obstacles indépensables. Cette approche témoigne pour les spécialistes de l'urbain B. Ryan et D. Campo (2012) d'un réaménagement urbain négligeant son héritage industriel, comme d'un processus de préservation et de patrimonialisation largement inefficace. Ils en appellent ainsi à repenser théoriquement et pratiquement la préservation des ruines dans le contexte des *shrinking cities*, où le marché immobilier est distendu, les finances publiques réduites et les usages alternatifs nombreux.

Récemment, les politiques urbaines se sont en effet concentrées sur la démolition des maisons abandonnées, faisant partie des promesses du maire sortant, Mike Duggan, ainsi que des missions allouées suite au règlement de la faillite. En effet, la destruction des 80 000 structures ayant été estimée à 850 millions de dollars par la Détroit Blight Removal Task Force (DBRTF), Kevyn Orr, l'administrateur judiciaire de la ville, avait annoncé le déblocage de 520 millions de dollars d'ici à 2019¹⁰. En 2014, environ 2 000 maisons ont été détruites, tandis qu'on en appelait à une accélération, afin de passer de la démolition de 114 structures résidentielles par semaine à 400 ou 450. À côté du plan urbain *Detroit Future City* (Detroit Works, 2012), le maire applique le plan *Every Neighborhood Has a Future* (DBRTF, 2014) suggérant de démolir le plus rapidement possible l'ensemble des maisons abandonnées. Si les stratégies de démolition peuvent apparaître comme volontaristes, permettant de réduire les nuisances causées par les maisons vacantes et correspondant à une demande sociale forte, elles n'ont rien d'une panacée contre le déclin et posent encore des problèmes fondamentaux, mis en avant par la géographie radicale (Beal, Fol & Rousseau, 2016). La DBRTF utilise ainsi explicitement un lexique du « triage » (Kirkpatrick, 2015) et identifie certains quartiers à cibler en priorité (Hackworth, 2015). Pour J. Hackworth (2015), les politiques urbaines de « rétrécissement » (*rightsizing*) s'apparentent à un « urbanisme de l'austérité » (Peck, 2012). Pour D. Clement et M. Kanai (2015), la stratégie de décroissance planifiée de Détroit renforce les injustices spatiales et raciales en postulant une homogénéité des quartiers et en évacuant le problème des résidents touchés par les relogements. De son côté, S. Safransky (2014) montre comment, afin de laisser progressivement place à une importante zone verte prévue par *Detroit Future City*, le déplacement prévu d'une large fraction de la population pauvre et noire de la ville s'accompagne parallèlement de la montée d'un discours de type néocolonial exaltant la « nouvelle frontière » et les « pionniers », c'est-à-dire ici les jeunes gentrificateurs blancs que la municipalité attire au moyen de dispositifs ciblant spécifiquement la « classe créative ».

Vers une éthique politique de la ruine

Les ruines constituent le lot commun des villes en décroissance urbaine, à la croisée d'enjeux multiples et clivants, comme le montre le cas de Détroit. Le faible nombre d'approches porteuses de solutions laisse penser que la mesure de cet enjeu pressant n'a pas été prise. C'est surtout que les problèmes liés aux ruines ont été traités isolément et de manière quelque peu myope : démolir sans chercher à préserver le patrimoine industriel ni à prendre en considération les inégalités de race et de classe ; touristifier sans penser la redistribution de l'activité économique ni la marchandisation du déclin. C'est manquer l'opportunité de faire des ruines un prisme permettant de recomposer une urbanité décroissante. Nous pensons qu'il est en ce sens urgent de réfléchir à une gestion transversale et concertée – entre habitants, organisations à but non lucratif, pouvoirs publics, entreprises, universités – afin de construire un protocole de réflexion, d'usage et de gestion des ruines en *shrinking cities*, ce à quoi nous nous attacherons ici.

Catégoriser les ruines du déclin urbain pour une gestion adaptée

Paradoxalement, dans des villes comportant des dizaines de milliers de ruines, la nature des « ruines du déclin urbain » reste mal identifiée, tandis que les différentes sortes de ruines sont insuffisamment distinguées. Le déclin urbain produit en fait plusieurs types de ruines, en fonction du processus spécifique envisagé. Coexistent ainsi à Détroit *ruines postindustrielles* liées au départ de l'industrie automobile (usines, complexes d'usines, entrepôts...) et *ruines de la décroissance urbaine* résidentielles (maisons, immeubles...) et commerciales (commerces, grands magasins...), liées au départ de la population et au système de réversion fiscale¹¹ en cas d'abandon de propriétés. S'y ajoutent les *ruines de l'austérité*, touchant notamment les infrastructures et espaces publics (aires de jeu, gares, routes et chaussées, réseaux d'eau et d'électricité...), liées aux coupes budgétaires dans les services municipaux et finalement le produit d'un urbanisme de l'austérité. Toutes ces ruines ne posent pas les mêmes problèmes ni n'appellent les mêmes modalités de gestion : certaines ont une valeur patrimoniale et relèvent d'enjeux de préservation, tandis que d'autres induisent des enjeux de santé environnementale majeurs, comme l'a révélé le récent scandale d'eau contaminée à Flint¹².

Le rapport à la temporalité de ces différentes ruines est aussi bien souvent trop négligé. Les « nouvelles ruines » (*new ruins*), telles que l'écrivaine R. McCauley avait nommé les ruines de la Seconde Guerre Mondiale en 1953, à l'odeur encore vive du feu et de la mort (*in* DeSilvey & Edensor, 2012), appellent à une sensibilité particulière, différente de celle des « ruines anciennes ». Si les premières ruines postindustrielles sont apparues à Détroit dès les années 1950, et résidentielles dès les années 1960, elles constituent encore de « nouvelles ruines », puisqu'une partie de la population actuelle a vécu le processus de ruine¹³, et qu'il est encore en cours. En ce sens, il serait intéressant d'aborder la dimension sensible et psychologique du rapport à ces nouvelles ruines dans les politiques de préservation et de démolition. Les différents rythmes du processus de ruine constituent aussi un élément de compréhension majeur et pourtant souvent invisibilisé : l'archéologue G. Lucas (2013) distingue ainsi les « ruines rapides » (*fast ruins*), liées aux guerres et catastrophes environnementales, des « ruines lentes » (*slow ruins*), liées au déclin urbain ou à la déprise rurale, tandis que l'artiste R. Smithson (1996) caractérisait les bâtiments abandonnés en cours de construction comme des « ruines inversées » (*ruins in reverse*). Les insidieuses ruines lentes, tendant inexorablement vers la dégradation et minant le quotidien des habitants, ne déclenchent pas pour autant un sursaut ou une prise de conscience. À Détroit, la notion de « ruines lentes » semble essentielle dans la capacité à reconnaître et à acter la spécificité du processus de ruine en situation de décroissance urbaine et *a fortiori* à lutter contre.

Arbitrer entre les pratiques en intégrant l'ambiguïté de la ruine

Plutôt que d'opposer catégoriquement « bonnes » et « mauvaises pratiques » (spéculation, destruction du patrimoine...), il pourrait être judicieux de reconnaître l'importance des conditions locales, des processus de récupération et de légitimation de ces pratiques, comme du caractère inhérent à la ruine des usages non normatifs et alternatifs.

Certaines dites « bonnes pratiques » sont menées par les organes de gestion des espaces vacants (comtés, municipalités, banques foncières) afin de limiter les impacts négatifs des ruines. La réforme de la loi de gestion des maisons abandonnées dans le Michigan réalisée en 1999 a raccourci le temps de traitement des maisons abandonnées tout en protégeant le droit des propriétaires de ces maisons, permettant une clarification plus rapide du statut des maisons et

ainsi un redéveloppement urbain plus prompt (Dewar *et al.*, 2015). Ces derniers auteurs recommandent ainsi d'encourager la catégorie des propriétaires-habitants, de mettre en place des mesures pour éviter la dévaluation foncière des zones encore peu dévastées et de refuser de vendre des propriétés aux acheteurs déjà condamnés pour manque d'entretien, spéculation et non-paiement des taxes foncières. Certes les désordres liés aux ruines posent des problèmes cruciaux en termes de qualité de vie des résidents, mais ils sont aussi utilisées pour justifier des politiques de démolitions qui s'apparentent à du « triage urbain » ou stigmatiser des populations marginales (SDF, dealers, *scrappers*...).

Plutôt que de renvoyer dos-à-dos certaines interprétations – *i.e.* les ruines comme lieu abritant des pratiques marginales dangereuses *versus* les ruines comme lieu d'appropriation pour des pratiques marginales créatives – il serait judicieux de comprendre dans quelles conditions (profil du quartier, politiques urbaines, encadrement associatif) les ruines produisent plus ou moins de fléaux ou d'opportunités. Le travail de M. Dewar, E. Seymour et O. Druta (2015) a ainsi montré que les ruines résidentielles n'ont pas les mêmes impacts selon le profil du quartier (faible/haute densité par exemple). De même, les ruines ne sont pas gérées de la même manière dans toutes les villes en décroissance, différant selon les « régimes de gestion du déclin » (Hackworth, 2014) et les législations en vigueur, impliquant parfois des sur-externalités négatives, produites non pas par le déclin mais par la gestion du déclin.

Quoiqu'il en soit, c'est la question de l'exploitation des ruines qui est ici au coeur, dans les mécanismes immobiliers comme politiques ou artistiques. Mis à part quelques cas d'école, la frontière entre le *ruin porn* et un art urbain de ruine engagé est mobile et difficile à tracer. L'ancrage humain dans l'espace local concerné, sur le temps long ; la participation de la communauté locale et l'absence de marchandisation de la ruine paraissent être des critères décisifs permettant d'en tracer la frontière.

Penser conjointement la préservation et la démolition pour une urbanité post-décroissance plus « juste »

D'une part, trop peu de critères ont été proposés pour penser la préservation des ruines du déclin urbain, tandis que d'autre part les politiques de démolition détruisent bien souvent à la va-vite et aveuglement, pressées d'en finir avec des ruines encombrantes et de montrer leurs capacités d'action.

La création de classifications précises des ruines (voir plus haut « Catégoriser les ruines du déclin urbain pour une gestion adaptée ») pourrait s'avérer précieuse pour déterminer les modalités de gestion en fonction du type de ruine, dont la valeur patrimoniale, le coût de préservation, les potentialités de requalification et les risques associés diffèrent. Puisque le processus de ruine est encore en cours dans les villes en déclin, ne faudrait-il pas aussi intégrer la nécessité d'un « intervalle de négligence » (Jackson, 1980), qui précède et rend en fait possible la réappropriation de la ruine comme symbole d'un âge disparu ? Nous pourrions ainsi imaginer la coexistence de différents stades de préservation des ruines, où certains bâtiments pourraient être volontairement laissés en ruine, d'autres réhabilités ou reconvertis et d'autres démolis. En Allemagne, des parcs paysagers comme Emscher Park ont incorporés des infrastructures industrielles reconverties en espaces de loisir tandis que d'autres espaces continuent à se détériorer et à être envahis par la végétation (Barndt, 2010). À Berlin, certains bâtiments du quartier de Haus Schwarzenberg, en cours de gentrification généralisée, ont été laissés à l'abandon dans un acte délibéré de « contre-préservation » (DeSilvey & Edensor, 2012).

Pour la plupart des villes en décroissance, les défis principaux constituent d'affronter la dégradation des quartiers, de la contenir à certaines zones, de démolir les structures délabrées et de gérer les espaces vacants (Dewar, Seymour & Druta, 2015). Une fois identifiées les types de ruines à détruire (présentant des risques, impossibles à réhabiliter...), demeurent les problèmes délicats inhérents aux politiques urbaines de démolition. Elles prètent le flanc à Détroit au « rétrécissement planifié » (*planned shrinkage*) tel qu'il a été pratiqué par Roger Starr dans les années 1970 à New York ; au « triage urbain » basé sur la ségrégation raciale (Kirkpatrick, 2015) ; à l'« austérité urbaine » (Hackworth, 2015). Il apparaît urgent d'ouvrir le débat sur l'intégration de la question de la race dans les politiques urbaines de démolition, et de prendre conscience qu'elles constituent un levier important dans le renforcement ou l'atténuation de la ségrégation spatiale ; de mettre en place un véritable politique de consultation et de participation des habitants ; d'affronter et d'intégrer la question du relogement dans les plans, de telle sorte que les destructions s'accompagnent de réhabilitations en parallèle pour accueillir les habitants dans des zones de leur choix. À partir de la typologie de T. Schwarz (2012), il serait intéressant de considérer un modèle hybride, renvoyant à la coexistence entre le modèle de « consolidation » – soit de recréation d'îlots de densité urbaine en déplaçant les habitants des zones de faible densité, permettant d'assurer les services publics pour tous –, et le modèle de « dispersion » – où les terrains vacants sont récupérés par les voisins, augmentant la taille des propriétés et diminuant la densité, ce qui limite les coûts sociaux de la relocalisation mais aboutit à une « suburbanisation » de la ville avec des problèmes de desserte et de fourniture des services.

Créer une « banque de ruines » et un comité de gouvernance gérant collégialement les ruines

De nombreux auteurs évoquent les usages favorisés par les banques foncières (*land banks*), qui mettent à disposition des propriétaires voisins des parcelles vacantes, pour l'agriculture urbaine, des jardins communautaires ou des parcs, et surtout les rassemblent (Schindler, 2014 ; Mallach, 2012 ; Morrison & Dewar, 2012). Pourquoi ne pas instituer des « banques de ruines », spécifiquement dédiées aux problèmes liés aux ruines et pas seulement à la vacance foncière ? Ce sont elles qui pourraient gérer de manière non lucrative l'ensemble des édifices abandonnés, avec l'horizon d'une gestion plus équitable et adéquate des ruines. La banque foncière du Comté de Wayne, dans lequel se situe Détroit, a ainsi permis l'assemblage de parcelles pour la construction rapide d'un centre médical (Dewar *et al.*, 2015). Elle a aussi transféré des propriétés à des organisations à but non lucratif permettant la mise en place de plans d'aménagement communautaire visant à réhabiliter ou convertir des propriétés, des églises et des centres sociaux. Pour B. Ryan et D. Campo (2012), les individus soutenant la préservation du patrimoine industriel se sont peu fait entendre publiquement : si les usines Packard et Fisher sont des spectacles de ruine très populaires, peu discutent de leur protection. La création d'une instance de discussion permettrait une gouvernance des ruines intégrant les multiples acteurs impliqués (municipalités, comtés, banques foncières, industries, propriétaires, citoyens, universités, associations etc.), ainsi que les usagers les plus marginaux (*scrappers*, *squatters* etc.), en passant par exemple par des associations *ad hoc*. La question n'est pas de savoir si l'éradication totale des ruines est souhaitable ou non : nous sommes contraints de constater qu'elle n'est pour le moment pas réalisable et cet état de fait implique de trouver des solutions intégratives. C'est une des façons d'accepter le caractère partiellement incontrôlable des ruines, avec lesquelles il faut apprendre à vivre dans les villes en décroissance.



Les ruines de Détroit sont prises dans une tension entre leur capacité à susciter une remise en cause d'un certain nombre de normes sociales, ainsi qu'une expérimentation et une conception autres de l'espace, et leur association potentielle avec une esthétisation, des désordres ou des politiques de table-rase. Loin de se cantonner à une simple idéalisation ou fascination dystopique, l'intérêt pour les ruines à Détroit prend des formes diverses et rend compte d'enjeux majeurs dans lesquelles les ruines jouent un rôle paradoxal. Le *ruin porn* photographique puise dans la beauté du déclin postindustriel mais se défait trop vite d'une réflexion systémique sur les origines et les effets des ruines pour ceux qui vivent à leurs côtés ; la dévaluation foncière permet des pratiques nocives telles que la spéculation ou l'achat « ludique » de ruines tout en abritant des projets créatifs et alternatifs, ainsi que des usages marginaux de l'espace ; la marchandisation esthétique et touristique des ruines pourrait créer de l'attractivité territoriale mais oblitère le traumatisme et les fléaux dont elles sont responsables ; la démolition vise à améliorer la qualité de vie des habitants tout en passant sous silence le déplacement des populations, en masquant des politiques urbaines de rénovation ou de gentrification et en niant les enjeux de la ségrégation socio-spatiale. Ainsi, avons nous souhaité, par-delà l'opposition entre fléau et opportunité, ouvrir une réflexion sur la production d'une éthique politique de la ruine, en intégrant et en acceptant le postulat de l'ambiguïté fondamentale des ruines. Mieux distinguer les différentes ruines du déclin urbain, favoriser l'étude des conditions locales et de récupération dans l'arbitrage entre « bonnes » et « mauvaises pratiques » tout en ne normalisant pas les territoires des ruines, articuler la question de la préservation et de la démolition tout en intégrant les enjeux raciaux, sociaux et économiques nécessaires à la construction d'une urbanité plus juste et enfin créer des organes et comités de gestion *ad hoc* des ruines, sont autant de pistes permettant de penser, gérer et vivre avec les ruines dans les villes en décroissance.

Note biographique

Flaminia Paddeu est docteure agrégée de géographie, actuellement en post-doctorat au Labex Dynamite (Paris 7 - LADYSS). Elle a soutenu une thèse en 2015 intitulée « De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York ».

Notes

[1] La « vacance » désigne ici tant la vacance immobilière que foncière, soit l'inhabitation sur le temps long d'un logement ou d'une parcelle, présumés sans maître et appartenant *in fine* au domaine public. Les logements dits « abandonnés » sont inoccupés de manière permanente par leurs propriétaires ou locataires, n'excluant pas des usages temporaires par d'autres usagers.

[2] Indicateur calculé à partir du nombre de ruines indiqué par *Detroit Future City* (Detroit Works, 2012) – 79 725 – et la population en 2014 (US Census Bureau, 2016) – 680 250 habitants.

[3] « *The city may be in ruins, but its ruinous state is among its most compelling qualities.* » (Ryan & Campo, 2012, p. 123).

[4] Voir l'article de Big Browser, « *FIN DU MONDE – « Zombieland » sauvera-t-il la ville de Détroit ?* », *Deadline Detroit*, 12 juillet 2012, (<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/07/12/fin-du-monde-zombieland-sauvera-t-il-la-ville-de-detroit/>) , consulté le 12 juillet 2012.

[5] Les « *feral houses* » (maisons « sauvages » couvertes de lierre) ont été rendues populaires en 2009 par le blog de James Griffioen, (<http://www.jamesgriffioen.net/index.php?/prairies/feral-houses/>) , consulté le 13 juillet 2015.

[6] La notion de « *ruin porn* » a été inventée en 2009 par James Griffioen sur son blog, (<http://www.jamesgriffioen.net/index.php?/prairies/feral-houses/>) , consulté le 13 juillet 2015.

[7] Voir l'article d'Aaron Renn, « *Detroit: Urban Laboratory and the New American Frontier* », *Urbanophile*, 9 août 2009, (<http://www.urbanophile.com/2009/08/09/detroit-urban-laboratory-and-the-new-american-frontier/>) , consulté le 10 avril 2013.

[8] Diffusée à l'occasion de l'édition 2011 du Superbowl, ce spot publicitaire, présentant la nouvelle voiture Chrysler 200, faisait intervenir le rappeur Eminem, qui a vécu à Détroit, (https://www.youtube.com/watch?v=SKL254Y_jtc) , consultée le 31 août 2015.

[9] Voir le site Tour D-troit, (<http://www.visitdetroit.com/features/81-tour-d-troit>) , consulté le 20 mars 2016.

[10] Voir l'article de Thibaud Métais, « Détruire Détroit, la reconstruire », *Le Monde*, 12 novembre 2014, (http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/11/11/demolition-de-detroit-on-veut-avoir-tout-nettoye-dans-cinq-ans_4522045_3222.html) , consulté le 20 novembre 2014.

[11] Selon le principe de la « réversion fiscale » (*tax reversion*) dans l'État du Michigan, quand un propriétaire cesse de payer ses impôts fonciers, la Ville ou le Comté sont en droit de mettre la propriété aux enchères au prix de la dette fiscale, augmentée des intérêts accumulés. Huit différentes structures publiques gèrent les parcelles abandonnées et récupérées par le processus de réversion fiscale, dont six principales : City Of Detroit ; Detroit Housing Commission ; Wayne County Land Bank ; Michigan Land Bank Fast Track Authority ; Wayne County Treasurer; Detroit Public Schools (Detroit Works, 2012 : 268).

[12] Voir l'article de Frédéric Autran, « L'eau empoisonnée de Flint, Michigan, et les plaies de la société américaine », *Libération*, 23 janvier 2016, http://www.liberation.fr/planete/2016/01/23/l-eau-empoisonnee-de-flint-michigan-et-les-plaies-de-la-societe-americaine_1428416, consulté le 23 janvier 2016. (http://www.liberation.fr/planete/2016/01/23/l-eau-empoisonnee-de-flint-michigan-et-les-plaies-de-la-societe-americaine_1428416, consulté le 23 janvier 2016.)

[13] Ce que l'anglais traduit bien par le terme processuel de « *ruination* ».

Bibliographie

ALEXANDER, F. (2008). *Land Banking as Metropolitan Policy*, Brookings.

ALEXANDER, F. (2011). *Land Banks and Land Banking*, Center for Community Progress, 120 p.

BARKER, G. (dir.) (2000). *Ecological recombination in urban areas : Implications for nature conservation*, Peterborough, English Nature/The Urban Forum.

- BARNDT, K. (2010). « 'Memory traces of an abandoned set of futures': Industrial ruins in postindustrial landscapes of Germany », dans HELL J. et A. SCHÖNLE (dir.), *Ruins of Modernity*, Durham, NC, Duke University Press, p. 270-293. doi : <https://doi.org/10.2307/j.ctv11cw4pf.21>
- BEAL, V., S. FOL et M. ROUSSEAU (2016). « De quoi le " smart shrinkage " est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines », *Géographie, Espaces et Sociétés*, p. 211-234. doi : <https://doi.org/10.3166/ges.18.211-234>
- BENJAMIN, W. (1999). « Theses on the philosophy of history » dans H. ARENDT (dir.) *Illuminations*, London, Pimlico, p. 245-255. doi : <https://doi.org/10.4324/9781003059509-26>
- BENNETT, J. (2010). *Vibrant Matter : A Political Ecology of Things*, Durham, NC, Duke University Press. doi : <https://doi.org/10.2307/j.ctv111jh6w>
- LEDUFF, C. (2013). *Detroit. An American Autopsy*, New York, Penguin Book.
- CHATTERTON, P. (2002). « 'Squatting is still legal, necessary and free': A brief intervention in the corporate city. », *Antipode*, vol. 34, n°1, p. 1-7. doi : <https://doi.org/10.1111/1467-8330.00223>
- CLEMENT, D. et M. KANAI (2015). « The Detroit Future City How Pervasive Neoliberal Urbanism Exacerbates Racialized Spatial Injustice », *American Behavioral Scientist*, vol. 59, n°3, p. 369-385. doi : <https://doi.org/10.1177/0002764214550306>
- COLASANTI, K., M. HAMM et C. LITJENS (2012). « The city as an "agricultural powerhouse"? Perspectives on expanding urban agriculture from Detroit, Michigan », *Urban Geography*, vol. 33, n°3, p. 348-369. doi : <https://doi.org/10.2747/0272-3638.33.3.348>
- COWIE, J. et J. HEATHCOTT (2003). *Beyond the Ruins : The Meanings of Deindustrialization*. Ithaca, NY, Cornell University Press.
- CUMMINS, S. et S. MACINTYRE (2002). « A Systematic Study of an Urban Foodscape: The Price and Availability of Food in Greater Glasgow », *Urban Studies*, vol. 39, n° 11, p. 2115-2130. doi : <https://doi.org/10.1080/0042098022000011399>
- DAWDY, S. (2010). « Clockpunk anthropology and the ruins of modernity », *Current Anthropology*, vol. 51, p. 761-778. doi : <https://doi.org/10.1086/657626>
- DE SOLA MORALES, I. (1995). « Terrain vague », dans C. DAVIDSON (dir.) *AnyPlace*, Cambridge, MA, MIT Press, p. 118-123.
- DESILVEY, C. et T. EDENSOR (2012). « Reckoning with ruins », *Progress in Human Geography*, vol. 37, n°4, p. 465-485. doi : <https://doi.org/10.1177/0309132512462271>
- DETROIT BLIGHT REMOVAL TASK FORCE (DBRTF) (2014). *Every Neighborhood Has a Future*, Detroit.
- DETROIT WORKS PROJECT LONG-TERM PLANNING STEERING COMMITTEE, (DETROIT WORKS) (2012). *Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan*, Detroit.
- DEVERRE, C. et C. LAMINE (2010). « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n° 317, p. 57-73. doi : <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>
- DEWAR, M. (2006). « Selling tax reverted land : Lessons from Cleveland and Detroit », *Journal of the American Planning Association*, vol. 72, n° 2, p. 167-180. doi : <https://doi.org/10.1080/01944360608976737>
- DEWAR, M., E. SEYMOUR et O. DRUTA (2015). « Disinvesting in the City : The role of tax foreclosure in Detroit », *Urban Affairs Review*, Vol. 51, n° 5, p. 587-615. doi : <https://doi.org/10.1177/1078087414551717>
- DRAUS, P. et J. RODDY (2015). « Ghosts, Devils, and the Undead City : Detroit and the Narrative of Monstrosity », *Space and Culture*, p. 1-13. doi : <https://doi.org/10.1177/1206331215596486>
- DRAUS, P., J. RODDY et M. GREENWALD (2010). « A hell of a life : Addiction and marginality in post-industrial Detroit », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, p. 663-680. doi : <https://doi.org/10.1080/14649365.2010.508564>

- DRAUS, P., J. RODDY et A. MCDUFFIE (2013). « We don't have no neighborhood : Advanced marginality and urban agriculture in Detroit », *Urban Studies*, vol. 51, p. 2523-2538. doi : <https://doi.org/10.1177/0042098013506044>
- FOL, S., et E. CUNNINGHAM-SABOT (2010). « “Déclin urbain” et *Shrinking Cities* : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine », *Annales de Géographie*, vol. 674, p. 359-83. doi : <https://doi.org/10.3917/ag.674.0359>
- FRANCK, K.A. et Q. STEVENS (dir.) (2007). *Loose Space : Possibility and Diversity in Urban Life*, Abingdon, Routledge.
- GALLAGHER, J. (2010). *Reimagining Detroit : Opportunities for Redefining an American City*, Detroit, Wayne State University Press.
- GALLAGHER, M. (2007). *Examining the Impact of Food Deserts on Public Health in Detroit*, Chicago, Mari Gallagher Research & Consulting Group.
- GROTH, J. et E. CORIJN (2005). « Reclaiming urbanity : Indeterminate spaces, informal actors and urban agenda setting », *Urban Studies*, vol. 42, n° 3, p. 503-526. doi : <https://doi.org/10.1080/00420980500035436>
- HACKWORTH, J. (2015). « Right-sizing as spatial austerity in the American Rust Belt », *Environmental Planning A*, vol. 47, n° 4, p. 766-782. doi : <https://doi.org/10.1068/a140327p>
- HACKWORTH, J. (2014). « The Limits to Market-Based Strategies for Addressing Land Abandonment in Shrinking American cities », *Progress in Planning*, vol. 9, p. 1-37. doi : <https://doi.org/10.1016/j.progress.2013.03.004>
- HARVEY, D. (1985). *The Urbanization of Capital*, Oxford, Blackwell.
- HINCHLIFFE, S., M.B. KEARNES, M. DEGEN et S. WHATMORE (2005). « Urban wild things : A cosmopolitical experiment », *Environment and Planning D, Society and Space* vol. 23, n° 5, p. 643-658. doi : <https://doi.org/10.1068/d351t>
- HOLLANDER, J. et J. NÉMETH (2011). « The Bounds of Smart Decline : a Foundational Theory for Planning Shrinking Cities », *Housing Policy Debate*, vol. 21, n° 3, p. 349-367. doi : <https://doi.org/10.1080/10511482.2011.585164>
- HOLLANDER, J. et F. POPPER (2007). « Planning Practice and the Shrinking City : Reversing the Land Use Allocation Model », *Plan Canada*, vol. 47, n° 2, p. 38-40.
- HUYSEN, A. (2006). « Nostalgia for ruins », *Grey Room*, vol. 23, p. 6-21. doi : <https://doi.org/10.1162/grey.2006.1.23.6>
- IMMERGLUCK, D. et G. SMITH (2006). « The External Costs of Foreclosure », *Housing Policy Debate*, vol. 17, n° 1, p. 57-79. doi : <https://doi.org/10.1080/10511482.2006.9521561>
- JACKSON, J.B. (1980). *The Necessity for Ruins*, Amherst, MA, University of Massachusetts Press.
- JORGENSEN, A. et M. TYLECOTE (2007). « Ambivalent landscapes – wilderness in the urban interstices », *Landscape Research*, vol. 32, n° 4, p. 443-462. doi : <https://doi.org/10.1080/01426390701449802>
- KIRKPATRICK, O. (2015). « Urban Triage, City Systems, and the Remnants of Community : Some “Sticky” Complications in the Greening of Detroit », *Journal of Urban History*, Vol. 41, n° 2, p. 261-278. doi : <https://doi.org/10.1177/0096144214563503>
- LACROIX, C. (2010). « Urban Agriculture and Other Green Uses : Remaking the Shrinking City », *The Urban Lawyer*, vol. 42, n° 2, p. 225-285.
- LORIMER, J. (2008). « Living roofs and brownfield wildlife: Towards a fluid biogeography of UK nature conservation », *Environment and Planning A*, vol. 40, p. 2042-2060. doi : <https://doi.org/10.1068/a39261>
- LUCAS, G. (2013). « Modern ruins », dans P. GRAVES-BROWN, R. HARRISON et A. PICCINI (dir.) *Oxford Handbook of the Archaeology of the Contemporary Past*, Oxford, Oxford University Press. doi : <https://doi.org/10.1093/oxfordhpb/9780199602001.013.035>

- MALLACH, A. (2010). *Meeting the Challenge of Distressed Property Investors in America's Neighborhoods*, New York, Local Initiatives Support Corporation, http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010_distressed_property_investors.pdf (http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010_distressed_property_investors.pdf).
- MALLACH, A. (dir.) (2012). *Rebuilding America's Legacy Cities : New Directions for the Industrial Heartland*, The American Assembly, Columbia University.
- MARCHAND, Y. et R. MEFFRE (2010). *Les Vestiges de Detroit*, Göttingen, Steidl.
- MIJS, J.J.B. (2014). « Detroit's wealth of ruins », *Contexts*, Vol. 13, n° 2, p. 62-69. doi : <https://doi.org/10.1177/1536504214533503>
- MILLINGTON, N. (2013). « Post-Industrial Imaginaries : Nature, Representation and Ruin in Detroit, Michigan », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, n° 1, p. 279-96. doi : <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2012.01206.x>
- MOGK, J., S. KWIATKOWSKI et M. WEINDORF (2008). « Promoting Urban Agriculture as an Alternative Land Use for Vacant Properties in the City of Detroit : Benefits, Problems and Proposals for a Regulatory Framework for Successful Land Use Integration », *The Wayne Law Review*, vol. 56, n° 20, p. 1-61.
- MONTGOMERY, A. (2011). « The Sight of Loss », *Antipode*, vol. 43, n° 5, p. 1828-1850. doi : <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00856.x>
- MOORE, A. (2010), *Detroit disassembled*, Damiani.
- MORRISON, H. et M. DEWAR (2012). « Planning in America's Legacy Cities : Toward Better, Smaller Communities after Decline », dans A. MALLACH (dir.) (2012), *Rebuilding America's Legacy Cities : New Directions for the Industrial Heartland*, New York, American Assembly.
- MULLIGAN ; H. (2014). « Environmental Sustainability Issues for Shrinking Cities : US and Europe », dans PALLAGST, K., T. WIECHMANN et C. MARTINEZ-FERNANDEZ (dir.), *Shrinking Cities, International Perspectives and Policy Implications*, Abingdon, Routledge, p. 279-302.
- PADDEU, F. (2015). *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, thèse de doctorat de géographie dirigée par Cynthia Ghorra-Gobin et soutenue le 7 décembre 2015 à l'Université Paris IV Sorbonne.
- PADDEU, F. (2016). « La " créativité " : mirage ou opportunité pour les villes en décroissance urbaine ? Le cas de Detroit », dans M. LUSSAULT et O. MONGIN (dir.), *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Hermann, Cerisy, p. 123-138. doi : <https://doi.org/10.3917/herm.lussa.2016.01.0123>
- PECK, J. (2012). « Austerity urbanism : American cities under extreme economy », *City*, Vol. 16, n° 6, p. 626-655. doi : <https://doi.org/10.1080/13604813.2012.734071>
- POPPER, F. et D. POPPER (2002). « Small can be beautiful : Coming to terms with decline », *Planning*, vol. 68, n° 7, p. 20-23.
- POTHUKUCHI. K. (2015) « Five decades of community food planning in Detroit : City and grassroots, growth and equity », *Journal of Planning Education and Research*, vol. 35, n° 4, p. 419-434. doi : <https://doi.org/10.1177/0739456X15586630>
- RYAN, B.D. et D. CAMPO (2012). « Autopia's end: The decline and fall of Detroit's automotive manufacturing landscape », *Journal of Planning History*, vol. 12, n° 2, p. 95-132. doi : <https://doi.org/10.1177/1538513212471166>
- SAFRANSKY, S. (2014). « Greening the urban frontier: Race, property, and resettlement in Detroit », *Geoforum*, vol. 56, p. 237-248. doi : <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.06.003>
- SCHILLING, J. et LOGAN J. (2008). « Greening the rust belt : A green infrastructure model for right sizing America's shrinking cities », *Journal of the American Planning Association*, vol. 74, n° 4, p. 451-466. doi : <https://doi.org/10.1080/01944360802354956>

- SCHINDLER, S. (2014). « Detroit after bankruptcy : A case of degrowth machine politics », *Urban Studies*, 1-19, <http://usj.sagepub.com/content/early/2015/03/26/0042098014563485.abstract> (<http://usj.sagepub.com/content/early/2015/03/26/0042098014563485.abstract>) .
- SCHUMPETER, J.A. (1994 [1942]). *Capitalism, Socialism and Democracy*, London, Routledge.
- SILVERMAN, R. M., L. YIN et K. L. PATTERSON (2013). « Dawn of the dead city : An exploratory analysis of vacant addresses in Buffalo », NY 2008-2010, *Journal of Urban Affairs*, vol. 35, p. 131-152. doi : <https://doi.org/10.1111/j.1467-9906.2012.00627.x>
- SKOGAN, W. (1990). *Disorder and Decline : Crime and the Spiral of Decay in American Cities*, New York, The Free Press.
- SMITHSON, R. et J. FLAM. J. (dir.) (1996). *Robert Smithson : The Collected Writings*, Berkeley, CA, University of California Press.
- STEINMETZ. G. (2008). « Harrowed landscapes : White ruingazers in Namibia and Detroit and the cultivation of memory », *Visual Studies*, vol. 23, p. 211-237. doi : <https://doi.org/10.1080/14725860802489890>
- SUGRUE, T. ([1996] [2005] 2013). *The Origins of the Urban Crisis : Race and Inequality in Postwar Detroit*, Princeton, Princeton University Press. doi : <https://doi.org/10.1515/9781400851218>
- TEGTMEYER, L. (2015). « Tourism aesthetics in *ruinscapes* : Bargaining cultural and monetary values of Detroit's negative image », *Tourist Studies*, p. 1-16. doi : <https://doi.org/10.1177/1468797615618100>
- TONNELAT, S. (2008). « 'Out of frame': The (in)visible life of urban interstice », *Ethnography*, vol. 9, n° 3, p. 291-324. doi : <https://doi.org/10.1177/1466138108094973>
- US Census Bureau, 2012, 2016.
- VERGARA, C.J. (1999). *American Ruins*, New York, The Monacelli Press.
- VERGARA, C.J. (1997). *The New American Ghetto*, New Jersey, Rutgers University Press.
- WACHTER, S. (2005). « The Determinants of Neighborhood Transformation in Philadelphia : Identification and Analysis – The New Kensington Pilot Study », Philadelphia, William Penn Foundation.
- WEISMAN, A. (2007). *The World Without Us*. London, Virgin Books.
- ZENK, S., A. SCHULZ, B. ISRAEL, S. JAMES, S. BAO et W. MARK (2005). « Neighborhood racial composition, neighborhood poverty, and the spatial sccessibility of supermarkets in metropolitan Detroit », *American Journal of Public Health*, vol. 95, n° 4, p. 660-667. doi : <https://doi.org/10.2105/AJPH.2004.042150>